



**DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
SAINTE-CROIX  
Séance du jeudi 18 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, dix-huit septembre à vingt et une heure, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le onze septembre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEIL, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS.

Absents excusés : Pascal TAUPIAC (pouvoir à Frédéric ORGUEIL), Bertrand ALEXANDRE, Vanessa VIALETTES.

Secrétaire de séance : Nathalie CALMELS

| Membres en exercice | Membres présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de votants |
|---------------------|------------------|--------------------|-------------------|
| 10                  | 7                | 1                  | 8                 |

N°2025-07-05

1.1.1

**Marché Construction salle communal culturelle et interassociative : Compte rendu de l'audition de la MOE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Mardi 16 septembre a eu lieu les auditions des 3 candidats retenus pour la maîtrise d'œuvre de la construction de la future salle communale et interassociative. Suite à ces auditions nous avons lancé la phase de négociation, les 3 équipes ont jusqu'au lundi 22 septembre pour nous remettre leur dernière meilleure offre, en tenant compte des 3 ou 4 points qui sont remontés lors des auditions. A la suite de cette phase une équipe sera sélectionnée et invitée à présenter son projet à la population lors de l'atelier participatif du Lundi 6 octobre à 18h30.

Il est rappelé que les 3 candidats qui avait été retenus sont BASIS Architecture, M. GUILLERMIN Paul-Etienne et OSCO Architecture.

Nous avons eu 3 équipes qui ont bien pris connaissance du site, du village, des demandes des élus et ils nous ont proposés 3 projets intéressants.

Toutefois, une équipe se détache du lot de par une présentation claire synthétique et pédagogique, l'équipe est à l'écoute et ouverte à la discussion tout en affirmant sa position. Leur projet répond aux attentes d'un effet « waouh », d'une conception bioclimatique et d'une organisation bien fonctionnelle de la salle.

Les membres du Conseil Municipal valide cette équipe, hormis une grande évolution dans les 2 autres équipes suite à la phase de négociation.

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés de :**

- ✓ **VALIDER** l'équipe se qualifiant en 1ere position au tableau des analyses des offres
- ✓ **AUTORISER** M. le Maire à signer le marché et l'acte d'engagement

Fait et délibéré à Sainte-Croix, le 18 septembre 2025

Le Maire,  
Jean-Marc BALARAN

Le Secrétaire de séance  
Nathalie CALMELS